
Tradition et constitution d'une mémoire collective

Jean Du Berger
Département d'histoire
Université Laval

Nous nous proposons d'étudier l'utilisation du concept de tradition en rapport avec la construction d'une mémoire collective dans les champs littéraire, folklorique et ethnologique au Canada français¹. Nous parlons de construction et de mémoire collective. Construire est un choix. Les choix du site, du plan, des matériaux, du parti d'aménagement et d'agencement se font selon des besoins d'ordre pragmatique et symbolique. Dans l'ordre de la mémoire d'un individu, le récit de vie qui en rend compte est une construction, donc un choix, qui répond au besoin de représentation de soi. Rhétorique, il vise à persuader le destinataire que la vie du « sujet qui se raconte » a un sens, positif ou négatif. Du magma intérieur où sont enfouis souvenirs, impressions, sensations et paroles, le « sujet qui se raconte » tire les éléments dont il fera un récit, suite de transformations narratives, véritable programme narratif qui rend compte du parcours où le sujet fit l'apprentissage de ses rôles. Les contextes d'énonciation transformeront ce programme en mettant en évidence certaines séquences et en occultant les autres. L'identité du « sujet qui se raconte » est donc une présentation hiérarchisée des matériaux laissés dans la mémoire par les expériences de socialisation, tissu narratif fait de la chaîne du « moi-

1. Selon les époques, il faudrait employer : Canada, Canada français, Québec ou Amérique française.

nous » et de la trame de « l'autre-eux ». Le « sujet qui se raconte » met aussi en scène les autres qui, tout au long de sa vie, lui ont fait prendre conscience de ce qui le distinguait. Lorsque le sujet parle, ce sont les autres en lui qui parlent ou le font parler. L'adulte qui, par tout son comportement, dit sa douleur s'adresse en réalité à ceux et celles qui lui ont autrefois fait violence. En l'écoutant, nous n'entendons souvent qu'un sourd écho de cataclysmes passés. Construire dans le champ de la mémoire est un choix, parfois conscient, le plus souvent inconscient.

Le champ de la mémoire collective est-il différent ? Quel est donc « le sujet qui parle » au nom de tous ? Au niveau des groupes d'appartenance, la mémoire microcollective est partagée par tous et donne forme aux pratiques culturelles coutumières, pragmatiques, symboliques et esthétiques dans lesquelles les membres se reconnaissent et expriment leur identité. La mémoire microcollective est donc inscrite dans les savoirs, les savoir-vivre et les savoir-faire et s'exprime dans les gestes de la vie quotidienne. Au niveau macrocollectif, au Canada, au Canada français, au Québec ou en Amérique française selon les situations historiques, la tradition a servi de fondement identitaire et a joué un rôle non négligeable dans la construction d'une mémoire collective par des instances institutionnelles.

TRADITION ET LITTÉRATURE AU XIX^e SIÈCLE

Dans la préface de la première édition de *Légendes canadiennes*, en 1861, après avoir dénoncé les « écrits modernes, même les plus dangereux » qui envahissent « nos populations canadiennes » comme « une avalanche de littérature française et autres », le jeune abbé Henri-Raymond Casgrain, glissant d'une métaphore à une autre, reconnaissait qu'il « est impossible d'arrêter le torrent », mais proposait de « donner aux lettres canadiennes une saine impulsion, en exploitant surtout nos admirables traditions, et en les revêtant, autant que possible, d'une forme attrayante et originale » (1896 : 12). Par traditions, il entendait les « délicieuses légendes » et les « anecdotes curieuses [...] qui sommeillent au sein de nos bonnes familles canadiennes et dont le récit fait souvent le charme

des longues soirées d'hiver ». Pour l'abbé Casgrain, ces traditions constituaient une « noble part de notre héritage historique » et le geste de les « recueillir » et de les « conserver » devenait « une œuvre patriotique » (1896 : 11). Il utilisait le terme « exploiter » comme l'avait fait Philippe Aubert de Gaspé, fils, dans la préface de *L'influence d'un livre*, « le premier Roman de mœurs canadien », en 1837 (p. iii) : « Les mœurs pures de nos campagnes sont une vaste mine à exploiter ; peut-être serais-je assez heureux pour faire naître, à quelques-uns de mes concitoyens, plus habiles que moi, le désir d'en enrichir ce pays ». Les traditions s'inscrivaient ainsi dans le champ d'une littérature en gestation, « les lettres canadiennes », comme un fonds à exploiter.

Dans une conférence prononcée au Cabinet de lecture paroissial de Montréal en 1861, Laurent-Olivier David présentait la littérature comme un lieu où un « peuple » peut exprimer son caractère radicalement différent, sa « nationalité », et communiquer cette identité. Il affirmait qu'une « littérature qui n'est pas nationale manque à l'un de ses principaux buts qui doit être de transmettre à la postérité les traditions, les usages, en un mot tout ce qui constitue la nationalité d'un peuple, et de dévoiler aux générations futures les vertus et les grandes actions de leurs ancêtres ». Une littérature dite « nationale » permettrait de définir l'identité collective, car ses thèmes, « l'origine d'un peuple, ses traditions, ses chroniques, ses légendes, constituent son caractère national, sa physionomie propre ». Par la littérature, les traditions pouvaient donc se relier ses concitoyens à un « glorieux passé », auquel « le peuple canadien » devait « être fidèle » s'il voulait vivre car, comme l'affirme David « il est impossible de trouver une nation dont l'origine, les souvenirs populaires, les traditions soient en tout semblables aux nôtres ». Pour le jeune essayiste, il a alors 21 ans, les « traditions » ne sont pas un dynamisme culturel, mais un élément stable qui permettra à « la nation » d'affirmer « son caractère national » (1917 : 13).

En 1873, Arthur Buies observait : « Tout est vieux en Canada, les villes, les campagnes, les mœurs, le langage ; tout y est pénétré de l'antique et a la senteur lointaine d'un monde dès longtemps disparu ». Il insistait ensuite sur la stabilité de la langue et sur la permanence des modes de vie (« Nous parlons et nous vivons

comme nos ancêtres ») et concluait : « [...] en maints endroits, des souvenirs déjà séculaires attestent une vie, une histoire, des traditions dont nous n'avons fait qu'hériter, et qui sont maintenues par des coutumes pour ainsi dire invariables » (1970 : 341). Ici encore, les traditions sont présentées comme des substances durables, des objets immuables qui relient aux profondeurs du passé et dont chaque génération ne « fait qu'hériter ».

Edmond Lareau fut le premier à utiliser en 1874 l'expression de tradition orale. Après avoir affirmé que « les légendes forment la partie la plus originale de notre littérature ; c'est, un peu, le plus clair et le meilleur de notre gloire littéraire », il rappelait la formule de Charles Nodier utilisée par les rédacteurs de la revue *Les Soirées canadiennes* : « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées ». Pour Lareau, cette exhortation exprimait l'urgence « de consigner pour toujours sur le papier les récits légendaires qui prirent naissance à une époque reculée de notre histoire et que le peuple a conservés par la tradition orale » (Lareau, 1973 : 100). La fragilité des pratiques culturelles traditionnelles faisait naître le projet de les conserver par des pratiques d'écriture.

LA TRADITION ET L'ÉLITE DE LA VILLE DE QUÉBEC AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

En 1902, Adjudant Rivard, l'abbé Stanislas-Alfred Lortie et Eugène Rouillard fondaient à Québec la Société du parler français au Canada. Dès le premier numéro du *Bulletin du parler français au Canada*, un texte liminaire proclamait que l'objectif général de la société était : « ...le maintien de la nationalité canadienne française avec sa foi, sa langue et ses traditions » (Rivard *et al.*, 1902 : 4). Ces trois traits définissaient à leurs yeux « la nationalité canadienne française » et constituaient la différence spécifique qui pouvait assurer « le maintien » d'une communauté désignée par des termes comme « peuple canadien » (p. 13), « race canadienne-française » (Paquet, 1915 : 27) et bientôt « nation canadienne » (Archambault, 1933 : 19).

Dans la mise en place de ce projet de société, l'abbé Camille Roy s'est consacré à la question de la naissance et du développement de la littérature. En 1903, explorant les conditions d'existence de ce qu'il nomme « notre littérature », il reprit une intuition que l'on retrouve tout au long du XIX^e siècle littéraire et affirma que « nos poètes, nos romanciers, nos historiens » doivent chercher « dans notre histoire, dans nos légendes, dans nos mœurs, dans nos traditions, dans notre nature canadienne, des sujets » qu'ils « exploiteront toujours avec profit » (Roy, 1904 : 303). L'abbé Roy reprenait l'expression de Philippe Aubert de Gaspé, fils, et de l'abbé Casgrain. L'année suivante, il abordait franchement le problème de l'authenticité de l'expression littéraire au Canada français et traitait de « la nationalisation de notre littérature ». Formule surprenante. Pour la comprendre, il faut revenir à la définition de « la nationalité canadienne française » avec ses éléments spécifiques que sont « sa foi, sa langue, ses traditions » : nationaliser une littérature, c'est y intégrer les valeurs qui font la nation, ce qui exige, selon le critique, une « connaissance de soi-même » et une « science de la vie canadienne » qui permettront « de faire des livres [...] vraiment canadiens ». Il précise que le rapport « entre l'esprit national, entre les mœurs, les traditions, les tendances, la foi d'un peuple [...] et la vie littéraire » peuvent créer « une littérature qui soit nôtre, et bien distincte de la littérature française contemporaine », car elle se fonde sur « tout ce qui caractérise notre peuple ». Pour exprimer ce qui est en définitive une culture, il utilise des expressions comme « notre esprit national », « l'âme canadienne », « l'âme du peuple canadien », « l'âme populaire » qu'il oppose à « l'esprit qui anime la France d'aujourd'hui » et à « l'âme française qui était restée là-bas ». Pour l'abbé Camille Roy, le « trait essentiel » de « l'âme canadienne » s'explique par le fait qu'elle « est demeurée beaucoup plus simplement et beaucoup plus complètement pénétrée des traditions de la vie chrétienne ». Il conclut que « pour rester nationale, notre littérature doit être tout d'abord franchement chrétienne » (Roy, 1905 : 133-134). Un seuil est ainsi franchi. Les traditions qu'il faut exploiter ne sont plus les contes et légendes, mais celles « de la vie chrétienne ». Plus loin, le professeur du Séminaire de Québec sera moins spécifique. Évoquant « l'exemple que nous a donné l'Allemagne du dix-huitième siècle quand elle entreprit de créer enfin une

littérature nationale », il rappelle que « des initiateurs comme Bodmer² et des esprits judicieux comme Lessing³ et Klopstock⁴ » ont orienté « vers les choses du pays » et ont adopté une attitude critique « qui s'est appliquée à replonger sans cesse l'esprit allemand dans les sources mêmes de la vie nationale ». À ses yeux, il faut par conséquent toujours en revenir « à l'étude de notre histoire et de nos traditions, et fonder notre esthétique sur l'ensemble des qualités, des vertus, des aspirations qui distinguent notre race » (p. 138). Pour l'abbé Roy, traditions chrétiennes et « vie nationale » se confondent.

Lors du *Congrès international des américanistes* tenu à l'Université Laval en 1906, le maire de Québec, Georges Garneau, dans son discours de bienvenue aux savants du monde entier, déclara que la ville dont il est maire est « une ville bien française par son aspect, peuplée par une race qui, tout en étant profondément attachée aux institutions britanniques, a su conserver le type ethnographique, la langue, les traditions, l'âme, en un mot, de la patrie de ses ancêtres ». Aux traits habituels de la langue et des traditions, il ajoute « le type ethnographique » à ce qui constitue l'âme « de la patrie de ses ancêtres », âme qui n'aurait pas changé, car les descendants de « cette petite poignée de Français isolée depuis un siècle au milieu des races étrangères » ont entretenu « le culte de ses vieilles traditions ». Pour le maire Garneau, la ville de Québec est par conséquent le « berceau » et le « foyer de la race canadienne-française » et « le trait-d'union qui relie l'ancien monde au nouveau » (Garneau, 1907, t. I : xxix-xxx).

Un vocabulaire se constitue : monseigneur Paul-Eugène Roy parle en 1908 de « nos traditions nationales », de « noble héritage du vrai patriotisme », de « culte inviolable de la terre ancestrale »

2. Johann Jakob Bodmer (1698-1783), critique suisse, auteur de *Thesaurus Historiæ Helvetiæ* (1727).

3. Gotthold Ephraim Lessing (1729-1781), écrivain et critique allemand. Il critique le « classicisme » en littérature et l'absolutisme politique. Il est un défenseur des traditions nationales et démocratiques.

4. Friedrich Gottlieb Klopstock (1724-1803), poète allemand qui revendiqua le droit à une poésie libérée des influences étrangères et des conventions artificielles.

(1926 : 160), de « culte du sol natal », de « fidélité aux traditions et aux vertus qu'il [le sol natal] vous prêche » (p. 164). L'année suivante, Adjudant Rivard affirme que les « traditions » sont « une des sauvegardes les plus sûres, les plus fortes, les plus résistantes du génie d'un peuple ». Les termes de peuple et de nation sont interchangeable. Rivard évoque « une nation qui garde les traditions ancestrales » et qui, malgré les vicissitudes de l'histoire, crée ainsi un espace de liberté, « une petite patrie dans la grande ». D'après lui, ces traditions « ne sont pas seulement les traditions éclatantes », les grandes traditions de l'Église et de l'Histoire, mais « aussi celles de la famille et du foyer, les coutumes humbles et patriarcales, les habitudes et les mœurs populaires ». Par l'expression de « petite histoire », il désigne ce qui est en réalité la culture traditionnelle qui « conservera à notre vie canadienne son caractère distinctif et traditionnel », ensemble « des traditions et des croyances qui font partie de notre patrimoine » (Rivard, 1909 : 336).

À l'occasion du premier *Congrès de la langue française au Canada* tenu à Québec du 24 au 30 juin 1912, Thomas Chapais prononça un important discours dont le titre « La langue gardienne de la foi, des traditions, de la nationalité » comprend les éléments constitutifs de l'identité collective. Après avoir démontré qu'au Canada français la langue a contribué à préserver la foi, l'orateur poursuit en affirmant que « la langue est aussi gardienne des traditions ». Citons-le :

Tradition vient du mot latin « tradere », qui veut dire donner, livrer, remettre. Faire tradition d'une chose, c'est la livrer, c'est la remettre à quelqu'un. Les traditions, ce sont les choses qu'une génération remet à la génération qui la suit. Et voilà qui, d'un seul coup, nous fait comprendre quelle importance elles ont, quelle place elles occupent dans la vie d'une nation. Les traditions sont la chaîne qui relie le présent au passé. Par elles, les sociétés sentent qu'elles ne sont point un accident né au hasard, à un moment fortuit du temps, mais qu'elles sont au contraire le produit d'un long effort et d'une lente élaboration (Chapais, 1912 : 386).

Emporté par la rhétorique, l'orateur célèbre les « peuples » qui ont sauvé leurs traditions et plaint ceux qui les ont oubliées : « Heureux les peuples qui ont des traditions ! malheur aux peuples qui n'en ont pas, ou qui n'en ont plus ! » Il s'exclame : « Dieu merci, Messieurs, nous en avons. Et nous les chérissons comme l'un des

plus précieux trésors de notre héritage ». Patrimoine, héritage. Le vocabulaire s'enrichit. Chapais décrit cet héritage : « Traditions familiales, traditions paroissiales, traditions sociales, traditions nationales [...] nées aux vieilles terres françaises, Bretagne, ou Normandie, ou Île-de-France ». Selon lui, ces traditions expliquent la vitalité de la vie religieuse, la conservation des « coutumes » et l'état des « mœurs » au Canada français. En ce point de son discours, il précise que ces traditions sont « françaises, par les habitudes domestiques, par les mœurs sociales, par les souvenirs, les récits et les légendes, par les fêtes et les chants populaires, par les anniversaires joyeux ou graves ». Il s'agit des pratiques traditionnelles que vont bientôt étudier les folkloristes et conclut qu'au « point de vue national, nous sommes restés profondément traditionnels. Et nous le sommes restés parce que nous avons conservé la langue de nos aïeux » (Chapais, 1912 : 386-387).

Thomas Chapais reprend la doctrine de l'élite de son temps : avec la foi et la langue, les traditions ont défini l'identité collective du Canada français. À la fin du congrès, ayant affirmé que « la littérature canadienne-française trouvera son originalité dans les sujets que lui proposent la nature du Canada, son histoire, ses mœurs, ses traditions », les participants adoptent le vœu qui suit : « 2° Que la plus grande publicité soit donnée aux ouvrages sur la langue, les traditions et l'histoire du Canada » (Premier congrès..., 1913 : 607). Dans les milieux culturels du Canada français, les traditions étaient donc reconnues comme élément constitutif de la « littérature nationale ». Avec l'ethnologue Marius Barbeau, elles seront étudiées dans une autre perspective.

MARIUS BARBEAU ET LA TRADITION

Revenons en arrière. En 1910, le révérend Dr. George Bryce, président de l'Ethnological Survey Committee, rencontra à Ottawa sir Wilfrid Laurier et le ministre du Revenu William Templeman. À la suite de cette rencontre, l'Anthropological Division du Geological Survey of Canada fut créée. Edward Sapir, qui venait d'obtenir son doctorat de Columbia University en 1909 sous la direction de Franz Boas, fut choisi par R.W. Brock, directeur du Geological Survey,

pour diriger la nouvelle section. La même année, Marius Barbeau obtenait un doctorat à l'Université d'Oxford où il avait présenté une thèse sur *The Totemic System of the North Western Indian Tribes of North America*. Au début de 1911, Barbeau était engagé en qualité d'anthropologue à la Commission de géologie à Ottawa où on lui confiait les recherches auprès des Hurons-Wyandots ; dès le mois d'avril, il rencontrait l'abbé Prosper Vincent à Lévis et Lorette, Mary McKee à Amherstbury et James Logan, chef des Cayugas, en Oklahoma où il poursuivait ses travaux durant quatre mois en 1912. La même année, il recueillait des récits auprès de Prudent Sioui à Lorette.

En 1914, lors d'un congrès de l'Anthropological Society à Washington, Franz Boas lui avait demandé : « Les Canadiens-français ont-ils conservé leurs anciennes traditions orales ? Y a-t-il encore, en Canada, des anciennes chansons, des contes, des légendes et des croyances populaires ? » (Barbeau, 1916a : 1). Aiguillonné par la question de Boas, Barbeau procédait en août à la cueillette de « près de trente contes » de Prudent Sioui et de son épouse puis se rendait à Saint-Victor de Beauce auprès du conteur Paul Patry. Après avoir poursuivi ses travaux d'anthropologue auprès des Tsimshyans sur la côte du Pacifique de décembre 1914 à avril 1915, Barbeau reprit la collecte de contes à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et en Beauce. Il découvrit progressivement sa propre tradition culturelle dont il rendit compte dans une communication sur « Le folklore canadien-français » devant la Société royale du Canada à Ottawa en mai 1915. Son discours ne s'écarte pas de celui de ses aînés. En premier lieu, il décrit un monde nourri « des coutumes et des traditions séculaires de France » et il observe que « les croyances anciennes, la littérature orale populaire et les arts provinciaux n'avaient pas encore été étouffés sous le souffle niveleur du modernisme intellectuel et matériel ». Il évoque des temps où « on croyait encore aux métamorphoses, aux fées, aux revenants, aux sorciers et aux sortilèges ; on célébrait annuellement les pardons et les fêtes du soleil ou des divinités païennes ; et, en l'absence des grandes industries, chacun savait pourvoir à ses humbles besoins » (Barbeau, 1916b : 449). Barbeau dénonce un « modernisme intellectuel et matériel » qui mine peu à peu la culture traditionnelle et,

pour retarder ce travail de sape, avec la collaboration de « littérateurs désintéressés », il se propose de publier « des contes et des légendes populaires, des ballades et des chansons ou d'autres pièces du folklore des Français d'Amérique, particulièrement des Canadiens » espérant qu'une « ample série de traditions populaires sera ainsi, d'année en année, transmise à la postérité ». Il affirme « que les écrivains trouveront sans doute [dans ces traditions] une veine féconde et régénératrice » tandis que les savants découvriront « libre de tout alliage et dans sa pureté relative, le folklore de la France au temps de Richelieu. Car, depuis le jour où la France abandonna le Canada à ses destinées, les traditions populaires ancestrales se sont fixées, ou ont suivi un cours indépendant de celles de l'Europe » (Barbeau, 1916a : 2). D'une part, comme les abbés Casgrain et Roy, il voyait dans la richesse de la tradition une source d'inspiration qui suscitera la création d'œuvres reflétant la réalité canadienne ; d'autre part, ces traditions étaient à ses yeux « le folklore » même de la France du XVII^e siècle. En clair, par les « ballades », les « chansons » et les « autres pièces du folklore des Français d'Amérique », la génération de Barbeau retrouvait la culture de ses origines et reprenait les propos d'un « écrivain français qui s'est occupé de nos chants canadiens », Ernest Gagnon, qui avait affirmé « que souvent une chanson est un monument plus solide que les monuments de bronze et de granit » (Gagnon, 1955 : viii).

Devant les membres de la Société du parler français au Canada en 1917, Marius Barbeau répète que « la tradition ancestrale », définie comme « ce patrimoine de langage, d'idées, de croyances, de récits et de chants », n'a pas changé depuis les premiers temps, car, selon lui, elle fut transmise « de bouche en bouche [...] sans que les générations successives y aient laissé leur empreinte ». « Cette pure tradition, affirme-t-il, vivifie encore aujourd'hui l'âme et la mentalité canadiennes » (Barbeau 1917b : 306). Cela dit, Barbeau déclare que ce patrimoine est menacé, car « les causes maintenant universelles qui atrophient la mémoire chez les peuples modernisés ont, surtout depuis 1875, exercé leurs ravages au Canada ». Il observe que les conteurs et les chanteurs « se sont tus comme par enchantement, tandis que les petits artisans ont abandonné leurs outils ». Pour l'ethnologue, c'est la « vie moderne » qui a brisé la chaîne de la tradition. Il s'exclame :

Le roulement des locomotives a étouffé la chanson d'aviron et les refrains rythmés du labeur rural ; les commotions de la vie moderne, la diffusion rapide de l'enseignement livresque, la pernicieuse créance que tout ce qui est du passé est indigne du présent, enfin l'invasion tumultueuse du progrès matériel ont, d'un seul élan, renversé les monuments que la pensée et l'âme ancestrales, pendant des millénaires, avaient érigés avec amour pour une postérité peut-être indigne d'elles (Barbeau, 1917b : 306).

Mais le conférencier s'empresse de rassurer son auditoire. Si l'on a pu croire que « les Canadiens avaient laissé sombrer à jamais ce que leurs traditions nationales, avec leur langue, avaient de plus ancien et de plus précieux », il demeure qu'il est encore temps « de recueillir chez une population rurale conservatrice de près de deux millions d'âmes » les traditions narratives dont l'abondance pourrait faire « penser au déluge ! » Évoquant les « nombreux chants antiques que les paysans nous ont conservés de l'ancienne France », il déclare que la France qui « a maintenant perdu la plus grande partie de ses traditions verbales [...] pourrait venir les réclamer à cette autre province française ». Et il précise de nouveau que ces traditions sont « dans leur forme archaïque, libre de tout alliage récent, et telles que Richelieu lui-même a pu les connaître de son temps » (Barbeau, 1917b : 306). Rapprochant les deux cultures traditionnelles qu'il étudiait alors, l'ethnologue place dans une même perspective le destin tragique de l'Amérindien et celui du paysan canadien :

Perte de toute confiance en soi, abandon de l'acquis pour des mirages, voilà ce qui précipite la décadence d'une famille humaine qui s'en va en procession vers l'esclavage industriel. Que n'a-t-on eu la sagesse de ce chef Salish (Indien de la Colombie-Anglaise) qui reprochait aux siens de ne pas avoir conservé, dans leur main gauche bien fermée derrière le dos, l'héritage de leurs pères au moins jusqu'au moment où l'accapareur blanc leur eût remis, dans la main droite ouverte et tendue en avant, ce qu'il promettait en échange ! Mais pour l'Indien comme pour le paysan est survenue la même catastrophe ; le vide causé par l'enlèvement du patrimoine ancestral ne sera probablement jamais comblé (Barbeau, 1917a : 223).

Nous sommes ici au cœur de la pensée de Marius Barbeau. Pensée tragique qui naît de son expérience ethnologique en terre d'Amérique. Les cultures de l'Amérindien et du Français d'Amérique

sont menacées : le premier, par « l'accapareur blanc » ; le second, par « l'esclavage industriel ».

La transformation et la disparition des formes culturelles traditionnelles stimulent la quête de l'ethnologue. Ses travaux de recherche sur le folklore du Canada français s'appuient sur quatre prémisses : pour les Canadiens français, les traditions sont vitales ; les traditions sont menacées par la vie moderne ; les traditions peuvent être recueillies auprès des paysans ; les traditions pourront être réinsérées, sous forme littéraire par exemple, dans la vie collective. Il résume la mission du folkloriste en ces termes : « Consulter les vieillards et les connaisseurs – surtout les paysans, sur les traditions et les choses locales, noter au long, et au fur et à mesure, récits, contes, légendes, réminiscences, chansons, rimes populaires, croyances, usages, proverbes, dictons et expressions, voilà la tâche professionnelle du folkloriste » (Barbeau, 1918 : 27). Cette collecte permet d'emmagasiner la culture traditionnelle ancienne qui vibre, intacte, sous la pratique actuelle car, et Barbeau compare ici les paysans du Canada à ceux de la Grèce, il n'y a pas de solution de continuité au niveau des pratiques traditionnelles : « De même que les danses dionysiaques de l'ère classique ont survécu jusqu'à nos jours dans la Thrace, les traditions orales de l'ancienne Gaule ne se sont pas encore éteintes chez les paysans du Canada qui les répètent machinalement sans même soupçonner leur origine lointaine » (Barbeau, 1918 : 30).

LA TRADITION ET LA PAYSANNERIE

Pour Marius Barbeau, on l'aura noté, le lieu de cette fidélité plus ou moins consciente aux pratiques anciennes est la paysannerie. Encore une fois, le jeune ethnologue ne se démarque pas de la pensée de son temps. Depuis la publication de *La terre paternelle* de Patrice Lacombe en 1846, la terre était présentée comme l'espace du salut de la famille et même du salut collectif :

La terre soigneusement labourée et ensemencée s'empressait de rendre au centuple ce qu'on avait confié dans son sein. [...] La paix, l'union, l'abondance régnaient donc dans cette famille ; aucun souci ne venait en altérer le bonheur. Contents de cultiver en paix le champ que leurs ancêtres

avaient arrosé de leurs sueurs, ils coulaient des jours tranquilles et sereins. Heureux, oh ! trop heureux les habitants des campagnes, s'ils connaissaient leur bonheur ! (1972 : 42).

Tout au long du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, les évêques et les hommes politiques ont affirmé que l'agriculture était la voie d'avenir du peuple canadien. En 1895, par exemple, monseigneur Louis-François Laflèche (1914 : 429-430), dans un discours à des missionnaires agricoles, déclarait que « le travail agricole est celui de l'état normal de l'homme ici-bas, et celui auquel est appelée la masse du genre humain ». Dans sa péroraison, il s'exclamait : « Oui ! la prospérité et l'avenir des Canadien-Français se trouvent dans la culture et les pâturages de son riche territoire. Puisse le peuple canadien comprendre cette vérité importante, et ne la jamais perdre de vue, s'il veut accomplir les grandes destinées que lui réserve sans aucun doute la Providence. » À l'époque où Barbeau commençait ses travaux, monseigneur Alexis-Xyste Bernard (1918 : 10-11), évêque de Saint-Hyacinthe, annonçant à son clergé la tenue d'un congrès de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française sur « Le problème agricole du Canada français », affirmait à son tour que « pour nous, Canadiens français, l'agriculture a une importance toute spéciale » et il ajoutait que l'agriculture avait assuré la survivance collective :

C'est grâce à elle, si nous avons pu nous conserver, nous répandre et garder notre caractère national distinctif. Partout la campagne a été la plus sûre garantie de la survivance de la langue et des vieilles traditions nationales. [...] Oui, dans le passé, l'agriculture nous a conservés canadiens-français et catholiques. C'est elle encore qui, dans l'avenir, nous préservera du péril de l'assimilation, c'est-à-dire de la perte de notre nationalité et aussi de notre religion.

L'identité collective, « notre caractère national distinctif » ou « notre nationalité », était donc définie par la langue, les « vieilles traditions nationales », et par un mode de vie, l'agriculture. La campagne apparaît comme un espace qui protège des mécanismes de « l'assimilation » et monseigneur Labrecque (1958 : 20), évêque de Chicoutimi, ira jusqu'à affirmer que « la vie des champs est en si parfaite harmonie avec l'âme religieuse et nationale de notre race, que le moyen par excellence de garder les nôtres français et catholiques, c'est de les attacher à l'agriculture ». Georges-Émile Marquis

(1918 : 3) expliquera que « le campagnard, plus encore que le citadin, a conservé le culte du souvenir et des traditions nationales. Dans son essence, il est conservateur, au sens large du mot. Ses goûts et ses mœurs sont simples ». Pour toute une génération, l'industrialisation et l'urbanisation semblaient déchirer le tissu social et Georges Bouchard (1931 : 123) déclara solennellement : « Notre pays grandira et prospérera à la condition que la clameur des grandes cités ne domine pas la voix traditionnelle qui monte des sillons, à la condition que la charrue soit reconnue comme l'instrument de production le plus essentiel et le plus captivant. » De partout, les témoignages font écho à la voix que Louis Hémon (1959 : 186-187) avait fait entendre au cœur de son roman, *Maria Chapdelaine* :

[...] ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin. Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plaît d'appeler des barbares ; ils ont pris presque tout le pouvoir ; ils ont acquis presque tout l'argent ; mais au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là : persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage. C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour obéir au commandement inexprimé qui s'est formé dans les cœurs, qui a passé dans les nôtres et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants : Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer.

La terre et ses traditions inspira des poètes comme Léon-Pamphile Le May (1914), Ulric-Louis Gingras (1917), Georges Bouchard (1917), Blanche Lamontagne Beauregard (1917), Jules Tremblay (1918) et Alphonse Désilets (1922). Joseph M.-Alfred Mousseau (1915), Ernest Choquette (1916), Michelle Le Normand (1916) et Damase Potvin (1919) firent de la terre le personnage principal de leurs romans tandis qu'Albert Laberge (1918) la peignait avec de sombres couleurs dans *La Scouine. Roman de la terre*. Enfin, de nombreux récits évoquent la vie paysanne. Rappelons les recueils du juge Adjutor Rivard (1918), de l'historien Lionel Groulx

(1916a, 1916b), du frère Gilles (1918) et du frère Marie-Victorin (1919) ainsi que de Louis-Joseph Doucet (1918). Dans ces œuvres, la vie paysanne est célébrée par la description « des travaux et des jours » et surtout par l'évocation de personnages à la haute stature, « types vénérables qui sont la tradition vécue des anciens Canadiens » (Lalande, 1959 : 349).

Des peintres et des dessinateurs ont aussi célébré les traditions du milieu rural. Edmond-Joseph Massicotte, qui avait remplacé Henri Julien comme illustrateur de *l'Almanach du Peuple* en 1909, présenta d'abord en 1919 des métiers traditionnels sous le titre « La province de Québec » : « un laboureur », « un habitant trayant une vache », « un porteur d'eau d'érable », « un bûcheron », « la pêche en canot » et « un mineur ». En 1921, ses dessins, regroupés sous le titre de « Agriculture : calendrier agricole pour l'année 1921 », représentent des pratiques et des objets traditionnels comme le tissage, le filage, le tressage de la paille, le pilon à sagamité, le four à pain et le dévidoir. L'année suivante (1922), dans « Conseils pour chaque mois de l'année », sont représentés les « sucres », le « sciage » et la « moisson ». De 1923 à 1927, Massicotte, qui venait de publier *Nos Canadiens d'autrefois*, explora les traditions coutumières sous le titre « Nos traditions nationales » : en 1923, il évoquait des scènes du cycle coutumier annuel comme la bénédiction du jour de l'An, le Mardi gras, les sucres, Pâques, le mois de Marie, la Saint-Jean, la fête de Sainte-Anne, l'Angélus aux champs, la prière en commun, l'épluchette, la Sainte-Catherine et le réveillon de Noël. L'année suivante (1924), il ajouta la quête de l'enfant Jésus, le retour de la messe de minuit, la Fête-Dieu, la corvée et la criée pour les âmes. En 1925, « Nos traditions nationales » abordent le cycle de la vie en des scènes comme la demande en mariage, la grande demande, le fricot, le mariage, le défilé de la noce et le traditionnel portrait de noces. Les années suivantes, Massicotte présentera la vente du roulant, les visites du jour de l'An, la distribution des prix et le magasin général de jadis (1926) puis le baptême, la première communion et le viatique (1927). Le corpus de traditions « nationales » constitué par Edmond-Joseph Massicotte se réfère aux pratiques traditionnelles de l'aire domestique et aux pratiques religieuses paroissiales qui en sont l'extension (Genest, 1979). Au cœur

de l'imaginaire, le mot « tradition » renvoie à l'image de la maison paternelle et à celle de l'église paroissiale.

De 1916 à 1919, La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organisa quatre concours littéraires dont le sujet portait aussi sur de grandes images traditionnelles comme « La croix du chemin » (1916), « La corvée » (1917), « La fleur de lys » (1918) et « Au pays de l'érable » (1919). Les pratiques traditionnelles abordées dans le traitement de ces thèmes évoquent ces temps forts de la vie collective où les hommes et les femmes se regroupent dans un projet qui les amène à dépasser les horizons étroits de la vie quotidienne.

L'ABBÉ LIONEL GROULX ET LA TRADITION

Mais la tradition n'est-elle constituée que de pratiques paysannes archaïques qui inspirent des écrivains et des artistes ? Pour l'abbé Lionel Groulx, la tradition est un dynamisme profond qui relie les générations qui se succèdent et donne sens au présent en se référant au passé. Dans son roman *L'appel de la race* publié en 1922, le héros, Jules de Lantagnac, se confie au père Fabien au terme d'un cheminement qui l'a conduit à assumer son « âme de Français ». Sur la tombe de ses ancêtres, il a pris conscience du fait que « nous ne valons ici-bas qu'en fonction d'une tradition et d'une continuité. D'une génération à l'autre, il faut se donner un épaulement moral. On ne fait point de grande œuvre d'art avec des phrases ou des fragments désarticulés ; on ne fait point une grande race avec des familles qui ne se soudent pas ». Lors du Deuxième congrès de la Langue française au Canada en 1937, l'abbé Groulx parlera de la tradition en qualité d'historien dans son discours « L'histoire, gardienne des traditions vivantes ». De ce discours, on a surtout retenu deux formules percutantes de la péroraison : « Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre État français, nous l'aurons [...] Les snobs, les bonne-ententistes, les défaitistes, peuvent nous crier, tant qu'ils voudront : « Vous êtes la dernière génération des Canadiens français... » Je leur réponds, avec toute la jeunesse : « Nous sommes la génération des vivants. Vous êtes la dernière génération des morts ! » » (1938 : 310). Une définition de ce qu'il nomme « la tradition vivante », tradition que l'histoire a

pour tâche de garder, fonde son argumentation : en premier lieu, l'abbé Groulx distingue cette tradition vivante des « menues coutumes : coutumes familiales, paroissiales, nationales, telles que, chez nous, par exemple, la bénédiction paternelle du jour de l'An, la distribution des étrennes par l'enfant Jésus. » Dans un second temps, il écarte le sens réducteur qui s'attache au mot : « Pour d'autres, et c'est le grand nombre, qui dit tradition, dit routine, à tout le moins quelque chose de statique, de figé, une sorte de résidu archéologique cristallisé, il y a des siècles, au fond de l'âme d'une nation ». Ces précisions apportées, l'historien propose une définition qui se fonde sur l'étymologie et fait ressortir les dynamismes du concept :

Tradition veut dire livraison, transmission. Et puisqu'il s'agit ici de la transmission d'un legs moral, et d'une transmission par un organisme vivant, en évolution constante, forcément la réalité s'impose d'un legs moral qu'on peut supposer identique à soi-même en son fond, mais qui, de génération en génération, ne laisse pas, de se modifier, de s'enrichir d'éléments nouveaux. À parler net, qui dit tradition, dit continuité, avance constante, enrichissement perpétuel ; et, par cela même, l'on ne saurait concevoir de tradition, que la tradition vivante. Au sens le plus général du mot, qu'est-ce autre chose que les caractères, les lignes maîtresses d'une histoire ? On l'a dit justement : ce sont les « constantes » d'un peuple, ses lignes de force (Groulx, 1938 : 293).

La tradition n'est pas un poids qui retient, mais un projet qui fait avancer un peuple dans le sens des « lignes maîtresses [de son] histoire », de ses « constantes » et de ses « lignes de force ». Pour Lionel Groulx, « notre première constante, c'est notre vocation paysanne. Nous sommes nés et nous avons grandi en paysannerie » (p. 295). « Après la Conquête de 1760, déclare-t-il, nous perdons l'empire. Mais nous gardons nos positions paysannes. Repliés sur la terre laurentienne, nous allons nous cambrer les reins pour une œuvre encore audacieuse, aussi émouvante que la conquête de l'Amérique : notre survivance française » (p. 296). Selon l'historien, cette survivance fut menacée par trois grandes crises nationales qu'il présentait comme suit en traitant de « La survivance canadienne-française et la terre » lors de la XII^e session des *Semaines sociales du Canada* en 1933 :

[...] la crise du régime français, lorsque à un moment l'on put craindre que la petite colonie du Saint-Laurent ne se déversât dans les pays d'en haut et qu'il parut qu'un peuple de paysans défricheurs s'allait transformer, en moins de deux générations, en une tribu de coureurs des bois ; la crise d'après 1840 qui ouvrait à notre frontière du sud une plaie insondable, restée purulente jusqu'à ces dernières années : immigration meurtrière qui en nous réduisant pour jamais à l'état de minorité en notre pays, nous a mis aux prises avec les plus épineux, les plus redoutables de nos problèmes nationaux ; la crise actuelle enfin, qu'on peut faire remonter à 1910, caractérisée celle-ci par un double exode. L'exode vers la frontière ne cesse point, mais il s'aggrave d'un exode déréglé de la campagne vers les villes, lequel, après avoir ébranlé notre équilibre économique, est en train d'engendrer des malaises sociaux où s'engouffrent jusqu'à l'épuisement les ressources de l'État (Groulx, 1933 : 340).

Les positions paysannes, fondées sur des traditions profondes, avaient permis de traverser les crises passées. Elles constituaient encore, pour l'abbé Groulx et ses contemporains, l'ultime retranchement où pouvaient s'organiser la résistance aux dynamismes de l'industrialisation et de l'urbanisation. Au cœur de cette paysannerie, une tradition vivante pouvait-elle encore soulever la collectivité au-dessus d'une tourmente que les congressistes de 1937 tentaient de comprendre et de dominer ?

LA TRADITION ET LES FOLKLORISTES

En 1941, lors d'une enquête de la revue *L'Action nationale*, « Déclin de la culture », Marius Barbeau (1941 : 128) commence par « constater, en dissidence, le déclin marqué de la culture canadienne » et affirme que « les immixtions étrangères diluèrent les sources, obscurcirent la tradition et gâtèrent le goût sinon le sens de la conservation nationale ». Après avoir évoqué l'implantation de « la civilisation française en Amérique », tant au niveau des arts et métiers que de celui des traditions orales, il conclut :

Mais il nous faut mettre ici un terme à ce tableau fort incomplet de notre culture canadienne ; je devrais dire tableau rétrospectif, car on ne peut parler d'une culture canadienne qu'en rétrospective, autrement dit, qu'au passé (p. 133).

Et il s'interroge : « Que sont devenus les Baillargé, les Quevillon, les Ranvoyzé, les brodeuses d'ornement du monastère des Ursulines, les doreuses de l'Hôpital Général... ? » Sa conclusion est pessimiste : « En disparaissant, ces anciens Canadiens ont apporté avec eux notre habitation, nos arts, nos amusements, nos fêtes, notre cuisine, nos coutumes, notre mode de vie, notre culture ». En 1943, il réaffirmera pourtant que les « traditions ancestrales dans les campagnes et dans les villes » constituent « la base même de la survivance [des Canadiens français] ». Selon Barbeau, ces traditions « comprennent trois branches principales : la tradition intellectuelle et littéraire, conservée dans les séminaires, les couvents et les écoles ; la tradition manuelle des arts et métiers, qui se perpétuait de maîtres à apprentis ; et la tradition orale, parmi la masse rurale et même urbaine de la population ». Aux yeux de l'ethnologue, la situation précaire de la tradition « des arts et métiers » et de la « tradition orale » qui « furent pendant 250 ans les traits distinctifs du Canada français sur les bords du Saint-Laurent » menaçait la culture française qui, enracinée dans les pratiques de la vie quotidienne, allait disparaître avec les modes de vie traditionnels. Mais paradoxalement Barbeau (1973 : 185) affirme que les œuvres traditionnelles sont toujours vivantes et décrit même avec des qualificatifs admiratifs le « riche patrimoine oral et artistique, celui de l'ancienne France » : « arôme d'antiquité », « distinction », « raffinement », « sens de la grâce et de la forme », « de source ancienne et de haute lignée ». Il affirme que ces œuvres, « dignes de respect [...] peuvent encore être remis[es] en honneur dans les arts et la littérature » et déclare que « c'est sur l'ensemble de ces traditions, y compris la langue et la religion, que repose la survivance française dans le Bas-Saint-Laurent ».

Deux hommes, un prêtre, Félix-Antoine Savard, qui venait de publier un roman qui avait sonné comme un coup de clairon, *Menaud, maître-draveur*, et un jeune professeur de l'Université Laval, Luc Lacourcière, allaient assurer la relève.

L'abbé Félix-Antoine Savard s'était intéressé depuis longtemps à la tradition. Parlant de cette grande tentative d'ouverture de territoires nouveaux par la colonisation, il avait repris le mot « ligne » utilisé par Lionel Groulx. Une ligne : le plus court chemin entre deux

points, un chemin droit. De la colonisation de l'Abitibi, il avait affirmé qu'elle s'inscrivait dans « la ligne traditionnelle » :

[...] une œuvre qui marche sur la ligne traditionnelle, qui assure la durée d'un peuple et la jouissance de sa liberté, qui l'excite aux plus grandes vertus : au don de soi-même, à l'exercice rigoureux de ses énergies, à l'exploitation de tout son sol, qu'une œuvre, dis-je, aussi vivante et fructueuse que la colonisation est de celles qu'on ne devrait cesser de proposer à la jeunesse. Surtout, à l'époque tragique que nous vivons, nous, Français. Notre paysannerie déchoit, à vue d'œil, je ne dis pas vers l'industrie mais vers le prolétariat (Savard, 1943 : 25-26).

Pour un peuple, la tradition est gage de « durée » et de « liberté ». L'abbé Savard distingue deux versants du destin collectif : d'une part, il y a une marche en avant, un projet qui fait appel à des « vertus », au sens latin de forces (*virtutes*) et entraîne à une action qui s'épanouit en don, vigueur, énergie, vie et fruit ; d'autre part, il parle de « l'époque tragique que nous vivons, nous, Français », époque qui semble pousser la nation vers la déchéance. Nous retrouvons ici la gravité de Marius Barbeau. Toujours dans *L'abatis*, un texte, « Les trois chanteurs », évoque une veillée en Abitibi : Félix-Antoine Savard (1943 : 81-82) y parle du « jeu de mes musiques nocturnes [qui] se compose d'âmes diverses » dont certaines « me conduisent dans le passé, me relie à la tradition ; elles vivifient là, sous mes yeux, l'histoire que tant de livres, hélas ! ont tuée ». Il avait découvert ce lyrisme traditionnel dans le *Romancero du Canada* de Marius Barbeau (1937). Depuis 1939, Luc Lacourcière, encouragé par l'ethnologue d'Ottawa, avait entrepris de son côté des recherches sur « l'histoire folklorique des plantes » et « les plaintes tragiques médiévales ». Guidé par Barbeau, ils allaient chercher ensemble dans les œuvres traditionnelles « de haut lignage » un sens qui se perdait.

Le 3 mars 1944, l'Université Laval annonçait la création d'une chaire de folklore et la fondation des *Archives de folklore* conçues comme un centre de recherches et de documentation sur les traditions populaires françaises d'Amérique. Lors de la Deuxième semaine d'histoire à l'Université de Montréal en avril 1945, à l'occasion du centenaire de la publication de *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, Félix-Antoine Savard et Luc Lacourcière présentaient une communication sur « Le folklore et l'histoire »

(1946 : 20-21). Nous sommes en présence d'un véritable manifeste. Les professeurs de l'Université Laval affirment en premier lieu que « l'histoire est, comme l'effet l'est à sa cause, toute liée au peuple ». Ils définissent le peuple, « selon l'acception des folkloristes », comme « cette foule anonyme, loin du livre et du document, dans l'esprit et le cœur de laquelle on trouve d'innombrables biens de tradition orale et d'acquisition personnelle, les sédiments du passé et les expériences du présent ». Du peuple ainsi défini « procèdent les mouvements profonds et durables, les résistances tenaces et obscures, en un mot, ces grandes et mystérieuses forces historiques que ni les parlementaires, ni les guerriers, ni quelques héros, ni quelques groupes d'hommes n'expliquent assez ». Les historiens devraient donc, selon eux, tenir compte de « cette masse fidèle, discrète, laborieuse, présente partout où l'on construit et défend », c'est elle qui fait l'histoire.

Quant aux folkloristes, ils s'intéressent au « seul peuple spontané et traditionnel » et à « tout ce qui procède du génie populaire : idées, mœurs, sentiments, créations, inventions, expressions ». Ils déclarent que « la tradition est comme la pierre de touche de notre science » ; elle permet d'établir l'authenticité des productions populaires puisque, disent-ils, « la tradition orale nous paraît être, dans une chose, la marque la plus certaine de son origine populaire ». Le but de l'enquête sur le terrain n'est pas tant d'accumuler des œuvres menacées de disparition que d'établir par la récurrence des témoignages qu'une « tradition orale s'avère collective, anonyme, expressive de quelque besoin spirituel ou physique de l'être populaire » (Lacourcière et Savard, 1946 : 22). Ainsi communiquée par des porteurs actifs, la tradition est présentée par Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard comme le « lien naturel et vivant des peuples dans la durée »⁵ ; dans l'acte de transmission, « d'une génération à

5. L'idée du lien sera reprise par Lacourcière (1951a : 3-4) dans une conférence : « Le folklore est ce lien mystérieux entre les points extrêmes de la durée d'un peuple. Dans la succession des individus, il est le continu, le permanent ; il exprime, dans la diversité des œuvres et des mœurs, le caractère spécifique ou encore la tonalité générale. Il est comparable, au fond de chaque génération, à quelque démon socratique qui inspire, excite et dirige. Son mystère est d'être anonyme. Il parle et chante, pleure et danse, et par lui c'est la voix de l'âme collective qui s'exprime.

l'autre », sont communiqués des « biens indispensables aux exigences spirituelles et matérielles de la vie » (p. 22-23). Par la rigueur de la démarche d'observation et de collecte, ils se proposent de découvrir et de mettre en valeur « cette tradition véridique qu'est aujourd'hui le folklore », tradition qui comprend « toute la vie du peuple traditionnel » (p. 23). L'objet ultime des recherches des folkloristes sera le suivant :

Par ce long cheminement qu'il fait à travers les paroles et les gestes traditionnels, par la comparaison, par l'étude du particulier et de l'universel, des similitudes et des différences, par tout un savant système de décantation, de pesée et de filtrage, c'est donc aux lois essentielles qu'il prétend aller, à la source vitale d'où proviennent les œuvres de l'homme durable (p. 23).

La tradition ne conduit pas le folkloriste à un enfermement, mais au point de rencontre des cultures, au centre « de l'homme durable ». Un an plus tard, un des auteurs de la communication, Luc Lacourcière (1946a : 9), revient sur cette démarche du folkloriste en nommant « la source vitale », objet de sa quête scientifique : « Et ainsi, par ce long cheminement que le folkloriste fait au travers des paroles et des gestes traditionnels, c'est à l'âme elle-même, mystérieuse ouvrière du verbe, c'est à cette source vitale, d'où procède la langue qu'il parvient ». Le folkloriste « croit à l'excellence de la tradition », cet « héritage séculaire » où se fait « entendre la voix toujours vivante et vivifiante du passé » qui exprime « une admirable sagesse, docile à l'univers, vieille comme les âges, riche comme le passé et capable d'orienter l'avenir » (p. 7).

Dans le premier cahier des *Archives de folklore* en 1946, Luc Lacourcière (1946b : 8) affirme que « C'est [...] la tradition intégrale, la plus authentique, que le folklore remet en honneur et en force », car cette tradition véhicule « ce qui est significatif de l'homme collectif ». Le folklore « s'occupe de conserver à la civilisation les biens excellents de son passé. Ce que les sciences historiques et psychologiques ont trop souvent négligé, ce qui ne se trouve ni dans

Il est le frère de la langue, comme elle, libre, spontané, un peu rustre, plein de sel et de franchise, méprisé de bien des doctes et naturellement dédaigneux de toutes écoles et académies. »

les livres, ni dans les archives écrites, c'est ce que le folklore veut connaître et divulguer. » Et Luc Lacourcière révèle le but qu'il poursuit en publiant les *Archives de folklore* : « la réintégration et la conservation du patrimoine traditionnel » (1949 : 814). Pour lui, le patrimoine traditionnel est vivant et sa collecte n'est qu'un temps d'un mouvement que rien ne pourra dorénavant interrompre.

En 1949 (p. 814), Luc Lacourcière élargit le champ de la recherche par l'étude comparée qui démontre que les pratiques culturelles traditionnelles observées dans la vie quotidienne d'une petite communauté se rattachent à d'autres pratiques en d'autres milieux : « Les traditions, pour le linguiste, pour le folkloriste, sont des choses vivantes et concrètes. Lorsqu'on les étudie en elles-mêmes, et surtout lorsqu'on les compare avec les parallèles des autres pays, celles de France en particulier, on ne peut s'empêcher de reconnaître en elles les signes les plus purs et les plus tangibles de notre civilisation et les documents les plus authentiques de la dignité terrienne de nos origines. » La référence aux origines ramène à ce qui est, aux yeux de Lacourcière (1951b : 7-8)⁶, le premier « lieu » traditionnel, qu'il nommera dans la préface de *Civilisation traditionnelle des Lavallois* de sœur Marie-Ursule « notre civilisation paysanne ».

Félix-Antoine Savard parlait de son côté de « paysannerie ». En 1937 (p. 1-5), au début de son roman *Menaud, maître-draveur*, il avait fait assumer l'héritage de Louis Hémon par Menaud. La fille de ce dernier, Marie, avait lu « les paroles miraculeuses : « Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés... » » et « voilà que, de cette diable de lecture étaient sortis des mots en armes, et qu'avec eux toutes les voix du pays, de la montagne, des champs et des bois s'étaient engouffrées en bataillons chez lui, ébranlant son âme et sa demeure... » (p. 9). Obsédé par ce qui entravait la liberté des siens, le maître-draveur prit la parole au milieu des draveurs. À l'occasion d'une veillée autour du feu, la danse déclencha « une poussée de gestes de délivrance » (p. 39). Le joyeux geste traditionnel de la danse rappelait « que les pères

6. Luc Lacourcière avait employé l'expression dans une conférence prononcée le 11 novembre 1947 à Boston (voir 1951a : 7).

avaient été, d'un océan à l'autre, et même dans tous les périls, les plus gais des hommes » (p. 40). Après la danse, Alexis le violoneux et le chanteur Lucon éveillèrent dans la nuit les sortilèges de la musique traditionnelle puis Menaud se mit à « parler au milieu des hommes comme s'il eût été à lui seul tout le peuple et qu'il eût vécu depuis des siècles » (p. 46). Par lui, la tradition prenait la parole. Par ce paysan, le temps présent se rattachait au temps passé.

En 1954, à Mont-Laurier, lors de la 31^e session des Semaines sociales du Canada dont le thème était « Établissement rural et immigration », Félix-Antoine Savard prononça une conférence sur « La vocation paysanne de la nation canadienne-française » ; elle s'inscrivait dans un ensemble de conférences, d'études et de discours qui firent prendre conscience de la transformation du Canada français. Dans sa « Déclaration d'ouverture », le père Joseph-Papin Archambault (1954 : 13-14) avait déclaré :

[...] nous savons tous que la diminution de notre population rurale, déjà marquée, ne cesse de s'aggraver et que ce fait constitue pour notre groupe ethnique un danger sérieux. L'agriculture a toujours été considérée comme la force d'une nation. Elle a sauvé aux jours critiques de la conquête notre petit peuple si durement éprouvé. Elle lui a fourni ses meilleures ressources naturelles. C'est surtout de nos campagnes que nous est venu notre capital humain. Pourrions-nous voir sans crainte cette source tarir ou même simplement diminuer ?

À son corps défendant, le père annonçait la fin d'un long débat des « élites » du Canada français sur l'agriculture et la colonisation. Ce débat avait fait long feu lors du « Congrès de la colonisation » (1900), des « Congrès agricoles de l'ACJC » en 1916 (1918) et en 1919 (1920) et surtout des « Sessions des semaines sociales du Canada » en 1928, 1933 et 1954 dont il était l'animateur. Alimenté par des essais et des discours passionnés, le débat fut ponctué d'initiatives pastorales (« Société de colonisation » du diocèse de Québec en 1933) et gouvernementales (plan Vautrin de colonisation en 1934, Office de crédit agricole en 1936) qui devaient faciliter « le retour à la terre » (Dugré, 1933). Mais la société québécoise avait radicalement changé.

La Seconde Guerre mondiale avait accéléré le processus d'industrialisation et d'urbanisation. En 1944, le gouvernement du

Québec nationalisait la compagnie Montréal Light Heat & Power et créait la Commission hydro-électrique provinciale. Deux ans plus tard, il concédait des mines de l'Ungava à la Hollinger North Shore Exploitation ; en 1948 était fondée la Quebec Iron and Titanium Corporation pour l'exploitation du minerai de la Côte-Nord. En 1951, commençait la construction de la centrale électrique de la Manicouagan. À partir de 1946, les grèves se succédèrent : grève de la Noranda en Abitibi et surtout grèves dans l'industrie du textile à Montréal et Valleyfield qui se propageront aux usines de Louiseville, Sherbrooke, Drummondville et Magog en 1947. La grève de l'Alliance des professeurs à Montréal en 1949 sera éclipsée par la grève de l'amiante à Asbestos et à Thetford-Mines (Trudeau *et al.*, 1956) qui provoquera le départ de l'évêque de Montréal, Joseph Charbonneau l'année suivante. En 1952, l'usine de textile de Louiseville était de nouveau en grève tandis qu'un conflit de travail éclatait au grand magasin « canadien-français », Dupuis & frères, à Montréal. Les archevêques et les évêques de la province de Québec qui avaient publié une lettre collective sur « Le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Église » (30 novembre 1937) réécrivirent en février 1950 une autre lettre collective, cette fois sur « Le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Église ». L'abbé Jean Hulliger commente cette lettre comme suit : « Cette lettre révèle d'abord une attitude nouvelle de la Hiérarchie du Québec, la reconnaissance et l'acceptation de ce fait sociologique : l'urbanisation et l'industrialisation de la Province. Qu'on se rappelle le phénomène continu de la désertion des campagnes et de la concentration urbaine : alors qu'en 1891, la population agricole s'élevait à 70 %, cette proportion était plus que renversée et s'élevait à moins de 20 % en 1951 » (Hulliger, 1958 : 312).

Le paysage intellectuel avait aussi changé. Dans le domaine du roman et de la nouvelle, nous n'avons qu'à mentionner *Avant le chaos* d'Alain Grandbois (1945), *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy (1945), *Les Plouffe* de Roger Lemelin (1948), *Mathieu* de Françoise Loranger (1949), *Neuf jours de haine* et *Ville rouge* de Jean-Jules Richard (1948, 1949), *Le poids du jour* de Ringuet (1949), *Évadé de la nuit* (1951) et *Poussière sur la ville* (1953) d'André Langevin ; en poésie, rappelons la publication d'œuvres majeures

comme *Les îles de la nuit* et *Rivages de l'homme* d'Alain Grandbois (1944, 1948), *Le Vierge incendié* de Paul-Marie Lapointe (1948), *Faire naître* de Roland Giguère (1949), *Le tombeau des rois* d'Anne Hébert (1953) et *Totems* de Gilles Hénault (1953). Au théâtre, *Tit-Coq* de Gratien Gélinas (1948) et *Zone* de Marcel Dubé (1953) transformaient la scène québécoise.

Le peintre Paul-Émile Borduas avait publié *Refus global*, en 1948⁷ ce qui lui avait coûté son poste de professeur à l'École du meuble de Montréal. En 1950, Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier fondaient la revue *Cité libre*. Rappelons l'apparition de la télévision à Montréal en 1952. Gaston Miron, Gilles Carle et d'autres poètes et artistes fondaient en 1953 les Éditions de l'Hexagone. Enfin, à la suite d'un symposium organisé à l'occasion du centenaire de l'Université Laval, Jean-Charles Falardeau (1953) publiait *Essais sur le Québec contemporain. Essays on Contemporary Quebec* où les analyses prenaient en compte les mutations profondes de la société québécoise. À partir de 1954, les conférences de l'Institut canadien des affaires publiques permettront à toute une génération de débattre de la modernité et de ses enjeux.

Dans ce nouveau contexte, Félix-Antoine Savard avait donc à parler de la vocation paysanne de la nation canadienne-française. Depuis la première enquête en 1940 à Clermont dans Charlevoix avec Luc Lacourcière, il avait écouté les chanteurs et les chanteuses, les conteurs et les conteuses non seulement de Saint-Hilarion, de Sainte-Agnès, des Éboulements, de Pointe-au-Pic, de Saint-Siméon, de Tadoussac et des Grandes-Bergeronnes, mais aussi, à partir de 1948, sous les auspices du Musée national d'Ottawa, de la Beauce (1950), de Charlevoix (1951) et de l'Acadie en 1950 (Lacourcière et Savard, 1952, 1953)⁸. C'est bien conscient de la beauté et de la richesse de ce patrimoine culturel, qui ne vit que dans la mémoire des porteurs et des porteuses de tradition, que Félix-Antoine Savard (1954 : 191) constate à Mont-Laurier :

7. Ce manifeste fut suivi de *Projections libérantes* l'année suivante.

8. L'enquête en Acadie inspirera à Félix-Antoine Savard *Le barachois* (1959).

Mais ce que les statistiques de nos économistes ne disent pas, c'est que notre paysannerie est menacée dans son âme même. Elle avait hier sa culture et sa civilisation authentiques, distinctes et combien riches et précieuses. Mais les idées et les mœurs de notre paysannerie changent ; et ses traditions, que deviennent-elles ? Des enquêtes récentes nous permettraient de répondre longuement à cette question, si nous en avions le temps. La jeunesse rurale ne sait à peu près rien de ce qui faisait hier le fonds de son âme paysanne.

En un mot, il déclare que l'« âme paysanne » se meurt dans la mesure où disparaissent les traditions de la paysannerie, ce « vieux fonds traditionnel, l'expression de sa vie, de sa sagesse, de ses joies et de ses peines ». Mais, pour Félix-Antoine Savard, ces traditions ne sont pas de pâles survivances qui enferment en d'étroites limites la communauté qui les utilise encore. Elles sont « au fond, toutes reliées à l'universel » et constituent un « ensemble culturel qui faisait notre différence à nous, Canadiens français » (Savard, 1954 : 188).

À l'aube de la Révolution tranquille, ce que Félix-Antoine Savard défend ainsi, ce n'est pas tant un état de civilisation dépassé qu'un mode d'« être-au-monde ». Pour lui, le paysan est « un être accordé », en accord avec son environnement. Cette conviction, il en avait fait part aux membres de la Société du parler français, à Québec, en 1939 :

Vous conviendrez maintenant que je ne m'égare pas si, ayant à parler de l'homme des champs, dont l'état est d'habiter la nature et de l'occuper comme une demeure, dont le geste quotidien est de donner à tant de choses ineffables une sorte de caractère domestique et fraternel, et d'entretenir avec elles un commerce constant de pensées, de sentiments et de paroles, j'affirme que le vrai paysan est d'abord un contemplateur, qu'il atteint la poésie profonde et, pour tout dire en un mot, qu'il est un être accordé (Savard, 1943 : 188-189).

Accordé au monde qui l'entoure, le paysan s'approprie la « forme » des êtres : il devient conforme à son milieu :

Cette situation vitale de l'âme paysanne au milieu des choses de la nature et ses conséquences, je veux dire cette contemplation, cette pénétration jusqu'au confluent des êtres qui l'entourent, ces moments rares, il est vrai, mais réels de montée vers la connaissance poétique « obscure et savoureuse » ont fait du paysan un être conforme, c'est-à-dire une sorte de réplique de son milieu, ou encore une synthèse animée, parlante, de tous les êtres inscrits dans le pourtour (Savard, 1943 : 199-100).

Félix-Antoine Savard (1943 : 205) décrit ainsi un type d'homme en harmonie avec la nature, en accord, en conformité avec l'ordre du monde : « Ainsi, sans dévier de la route des champs, de celle de l'épouse, des fils et de celle de Dieu, le paysan de chez-nous a fait ce chef-d'œuvre que j'appelle un être accordé ». Cela demande explication.

Ce discours s'inscrit dans un récit fondateur où les grands livres de l'Ancien Testament trouvent leur sens plénier dans le Nouveau Testament. Interprétés par la tradition ecclésiale, les textes sacrés sont le fondement de pratiques rituelles et didactiques qui réactualisent à toutes les époques le « Message du Salut », discours qui arrache à la mort. Car c'est de mort et de vie qu'il est question : la tradition spirituelle parle de victoire de la vie sur la mort. Au Canada français, l'Église ne tint pas d'autre langage. Longtemps seule à être présente dans la vie quotidienne des hommes et des femmes par les paroisses, les écoles et les hôpitaux, elle parlait de vie. Aux changements politiques, économiques et sociaux, le clergé opposait la stabilité de la vie traditionnelle. Pour Félix-Antoine Savard (1943 : 205-206), qui exprime ici la conviction commune, le paysan serait l'ultime défenseur de l'identité collective :

Ah ! si notre petit peuple, né, grandi dans la contradiction, se lasse un jour, et veut faire défaut à son honneur de catholique et de français, un paysan de chez nous, ayant pris conseil de la terre sacrée des aïeux, se lèvera et témoignera que le paysan fut le premier dans ce monde de notre patrie, et qu'il veut y être fièrement et victorieusement le dernier.

À première vue, il s'agit d'un discours régressif ; en réalité, nous sommes en présence d'un discours prophétique. Dépassons l'image pittoresque d'un paysan idéalisé. L'essentiel est dans le fait que ce mode de vie a créé « un type humain dont la substance est telle qu'elle constitue une sorte d'exemplaire à tous les hommes ; ce qu'elle a produit, c'est une civilisation qui veut vivre » (Savard 1954 : 184). Cette mort de la tradition paysanne que constataient les Groulx, les Barbeau, les Savard annonçaient d'autres disparitions comme la mort des bélugas dans le golfe du fleuve Saint-Laurent ne fait peut-être que précéder celle des hommes et des femmes. Nous savons maintenant que le développement d'une technoculture a imposé une « méga-structure qui s'étend à la planète entière »

(Berger, 1983 : 171). Nous savons aussi que nous payons d'un prix très cher les excès de cette technoculture. Et je me prends à penser que l'homme en harmonie avec la nature, en accord, en conformité avec l'ordre du monde qui, « sans dévier de la route des champs, de celle de l'épouse, des fils et de celle de Dieu » dont parlait Félix-Antoine Savard, « le paysan de chez-nous » dont il disait qu'il était « un être accordé » (Savard, 1943 : 205), ressemble à ces hommes et à ces femmes qui cherchent en notre temps à retrouver l'accord avec leur environnement pour empêcher qu'il ne se dissolve dans les substances chimiques que nous ne cessons de produire. La ville fut autrefois dénoncée comme un non-lieu étrange qui grugeait la campagne, lieu du salut. L'identité se fragmentait. Et maintenant, de nos œuvres mêmes jaillit ce qui gruge la planète. Quelle tradition permettrait d'échapper à l'entropie ?

La tradition dont nous avons étudié l'usage fut perçue comme une substance, forme immuable, fondatrice de l'identité collective. Pour l'ethnologue, elle est un dynamisme culturel par lequel une communauté s'adapte à son environnement. Par ce dynamisme, les objets de transmission ne sont pas conservés sous une forme stable : il s'agit d'« *unrecorded mentifacts* » directement communiqués dans un processus que Marius Barbeau (1965 : 7-8) a pour sa part décrit comme suit :

Quand, à l'aide de connaissances transmises de père en fils, on se communique une adresse manuelle, des tours de main et des pratiques usuelles dans la vie quotidienne, sans recourir aux livres, aux almanachs et aux moyens établis ; c'est alors que nous découvrons le folklore dans son milieu propre, toujours à l'œuvre et mobile et prêt à assimiler de nouveaux éléments sur sa route.

Ainsi comprise, la tradition est vivante, directe, personnelle et prend forme en des performances inscrites dans un système de contextes. Ces situations contextuelles changeantes soumettent les pratiques culturelles traditionnelles à des dynamismes de ré-élaboration qui leur confère un caractère de stabilité adaptative.

En 1982, les experts des pays membres de l'UNESCO (1985 ; 27) réunis à Paris proposent une définition du folklore fondée aussi sur le concept de tradition :

Le folklore (au sens large de culture traditionnelle et populaire) est une création émanant d'un groupe et fondée sur la tradition, exprimée par un groupe ou par des individus, reconnus comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci ; les normes et les valeurs se transmettent oralement, par imitation ou par d'autres manières.

La tradition est donc dynamique, puisqu'elle favorise « une création émanant d'un groupe », mais, comme elle est l'« expression de l'identité culturelle et sociale [d'une communauté] », elle doit être jusqu'à un certain point stable. Nous sommes ici en présence du paradoxe du dynamisme traditionnel. D'une part, il doit assurer l'adaptation des acteurs sociaux à l'environnement et, à ce titre, être inventif, innovateur, souple, créateur ; d'autre part, sur lui reposent les processus qui permettent à un groupe de se définir et de ne pas se dissoudre. Les contextes historiques et les situations dialectiques qui en découlent ont conduit les pouvoirs religieux, politiques, économiques ou culturels à donner un sens univoque au concept de tradition, car les transformations sociales provoquaient un mouvement de retour aux « origines » et aux actes fondateurs par la tradition.

Bibliographie

- Archambault, Joseph-Papin (1933), « Déclaration d'ouverture », *Semaines sociales du Canada*, XII^e session, p. 19-26.
- Archambault, Joseph-Papin (1954), « Déclaration d'ouverture », *Semaines sociales du Canada*, XXXI^e session, p. 11-23.
- Aubert de Gaspé, Philippe (1837), *L'influence d'un livre, roman historique*, Québec, William Cowan & Fils.
- Barbeau, Marius (1916a), « Contes populaires canadiens », *Journal of American Folklore*, XXIX, CXI (janvier-mars), p. 1-136.
- Barbeau, Marius (1916b), « Le folklore canadien-français », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1, III, vol. IX (mars), [communication faite en mai 1915].
- Barbeau, Marius (1917a), « Le pays des gourganés », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1, III, vol. IX (mars), [communication faite en mai 1917], p. 449-481.
- Barbeau, Marius (1917b), « Les traditions orales françaises au Canada », *Le parler français*, XV, 7 (mars), p. 300-318.
- Barbeau, Marius (1918), « Nos traditions orales », *La Revue canadienne*, XXI, p. 24-33.
- Barbeau, Marius (1937), *Romancero du Canada*, Montréal, Beauchemin.
- Barbeau, Marius (1941), « Déclin de la culture canadienne », *L'Action nationale*, XVII, 2 (février), p. 125-134.
- Barbeau, Marius (1965), « Ce qu'est le folklore », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, 9, p. 7-8.
- Barbeau, Marius (1973), « Notre tradition, que devient-elle? », reproduit dans Jean Du Berger, *Introduction aux études en arts et traditions populaires*, Québec, PUL, [1941], p. 178-186.
- Berger, René (1983), *L'effet des changements technologiques*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre.
- Bernard, Alexis-Xyste (1918), « Circulaire au clergé. Congrès de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française », 15 mai 1916, dans *Le problème agricole au Canada français*, Montréal, Bureaux de l'ACJC, p. 10-12.
- Borduas, Paul-Émile (1948), *Refus global*, Montréal, Mithra-Mythe.
- Bouchard, Georges (1917), *Premières semailles*, préface de Camille Roy, Québec, Action sociale,
- Bouchard, Georges (1931), *Vieilles choses, vieilles gens*, Montréal, Granger.
- Buies, Arthur (1970), *Chroniques, humeurs et caprices*, Québec, Darveau. Reproduit dans *Études françaises*, 6, 3, août, [1873].
- Casgrain, Henri-Raymond (1896), « Préface de la première édition [de *Légendes canadiennes*] », *Œuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain*, t. I, Montréal, Beauchemin.
- Chapais, Thomas (1912), « La langue gardienne de la foi, des traditions, de la nationalité », *Bulletin du parler français au Canada*, X, 9 et 10 (mai-juin-juillet-août), p. 386-390.

- Choquette, Ernest (1916), *La terre*, Montréal, Beauchemin.
- Congrès agricole de l'ACJC (1918), *Le problème agricole au Canada français, rapport officiel du Congrès agricole tenu par l'ACJC à Saint-Hyacinthe du 30 juin au 3 juillet 1916*, Montréal, Bureaux de l'ACJC.
- Congrès agricole de l'ACJC (1920), *Le problème de la colonisation au Canada français, rapport officiel du Congrès agricole tenu par l'ACJC à Chicoutimi du 29 juin au 2 juillet 1919*, Montréal, Bureaux de l'ACJC.
- David, L.-O. (1917), « Extrait d'une conférence au Cabinet de lecture paroissial : notre littérature nationale », *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal Beauchemin.
- Désilets, Alphonse (1922), *Dans la brise du terroir*, Québec, Chez l'auteur.
- Doucet, Louis-Joseph (1918), *Campagnards de la Noraye*, Québec, Chez l'auteur.
- Dugré, Alexandre (1933), « Retour à la terre », *L'Action nationale*, (mai), p. 259-266.
- Falardeau, Jean-Charles (dir.) (1953), *Essais sur le Québec contemporain. Essays on Contemporary Quebec*, Québec, PUL.
- Gagnon, Ernest (1955), *Chansons populaires du Canada*, Montréal, Beauchemin, [1880].
- Garneau, Georges (1907), « Discours de bienvenue », *Congrès international des américanistes : XV^e session tenue à Québec en 1906*, Québec, Dussault et Proulx.
- Genest, Bernard (1979), *Massicotte et son temps*, Montréal, Boréal Express (coll. Iconographie de la vie populaire).
- Gilles, frère [Noël Gosselin] (1918), *Les choses qui s'en vont*, Montréal, La Tempérance.
- Gingras, Ulric-Louis (1917), *La chanson du paysan. Poésies canadiennes*, préface de Louis-Joseph Doucet, Québec, [s. édit.].
- Groulx, Lionel (1916a), *Les rapaillages*, Montréal, *Le Devoir*.
- Groulx, Lionel (1916b), *Vieilles choses, vieilles gens*, Montréal, *Le Devoir*.
- Groulx, Lionel (1933), « La survivance canadienne-française et la terre », *Semaines sociales du Canada*, XII^e session, p. 327-347.
- Groulx, Lionel (1938), « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *Deuxième congrès de la langue française au Canada, Québec, 27 juin -1^{er} juillet 1937*. Compte rendu, Québec, *L'Action catholique*.
- Groulx, Lionel (1956), *L'appel de la race*, Montréal, Fides, [1922].
- Hémon, Louis (1959), *Maria Chapdelaine*, Montréal, Fides, [1914].
- Hulliger, Jean (1958), *L'enseignement social des évêques canadiens de 1891 à 1950*, Montréal, Fides.
- Laberge, Albert (1918), *La Scouine. Roman de la terre*, Montréal, Imprimerie Modèle.
- Labrecque, M.-T. (1958) évêque de Chicoutimi, « Circulaire au clergé », 15 août 1918, cité dans Jean Hulliger, *L'enseignement social des évêques canadiens de 1891 à 1950*, Montréal, Fides, p. 19-20.
- Lacombe, Patrice (1972), *La terre paternelle*, Montréal, Hurtubise, HMH, [1846].
- Lacourcière, Luc (1946a), *La langue et le folklore*, Extrait du *Canada français*, XXXIII, 7 (mars), Québec, Archives de folklore, Université Laval.

- Lacourcière, Luc (1946b), « Présentation », *Les Archives de folklore*, I, Montréal, Fides.
- Lacourcière, Luc (1949), « Nos richesses folkloriques et linguistiques », dans *La Revue de l'Université Laval*, III, 9 (mai), p. 812-815.
- Lacourcière, Luc (1951a) *Le folklore, patrimoine traditionnel*, Boston, Société historique franco-américaine.
- Lacourcière, Luc (1951b), « Préface », dans Marie-Ursule, sœur, *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Québec, PUL, p. 7-8.
- Lacourcière, Luc, et Félix-Antoine Savard (1946), « Le folklore et l'histoire », *Les Archives de folklore*, 1, p. 14-25.
- Lacourcière, Luc, et Félix-Antoine Savard (1950), « Canadian Folk Tales Recorded During the Summer of 1948 in Charlevoix and Beauce Counties », *Annual Report of the National Museum of Canada*, Ottawa, Ministère des Ressources et du Développement (Bulletin 118), p. 63-66.
- Lacourcière, Luc, et Félix-Antoine Savard (1951), « Canadian Folk Songs collected at Baie-des-Rochers », *Annual Report of the National Museum of Canada*, Ottawa, Ministère des Ressources et du Développement (Bulletin 123), p. 84-88.
- Lacourcière, Luc, et Félix-Antoine Savard (1952), « Le folklore acadien », *Annual Report of the National Museum of Canada*, Ottawa, Ministère des Ressources et du Développement (Bulletin 126), p. 99-105.
- Lacourcière, Luc, et Félix-Antoine Savard (1953), « Mots et choses d'Acadie », *Annual Report of the National Museum of Canada*, Ottawa, Ministère des Ressources et du Développement (Bulletin 128), p. 98-103.
- Lafèche, Louis-François (1914), *Œuvres oratoires de Mgr Louis-François Lafèche, évêque des Trois-Rivières, publiées par Arthur Savaète*, Paris, Arthur Savaète.
- Lalande, Louis, (1959), « Un ancien », dans Camille Roy, *Morceaux choisis d'auteurs canadiens*, 11^e éd., Montréal, Beauchemin, [1919], p. 349-350.
- Lamontagne Beauregard, Blanche (1917), *Par nos champs et nos rives*, préface de Lionel Groulx, Montréal, *Le Devoir*.
- Lareau, Edmond (1973), « Histoire de la littérature canadienne », reproduit dans Jean Du Berger, *Introduction aux études en arts et traditions populaires*, Québec, PUL, [1874].
- Le May, Léon-Pamphile (1914), *Les épis. Poésies fugitives et petits poèmes*, Montréal, J.-Alfred Guay.
- Le Normand, Michelle (1916), *Autour de la maison*, Montréal, *Le Devoir*.
- Marie Victorin, [Conrad Kirouac] (1919), *Récits laurentiens*, préface d'Albert Ferland, illustrations d'Edmond J. Massicotte, Montréal, Procure des Frères des écoles chrétiennes.
- Marquis, Georges-Émile (1918), *Aux sources canadiennes*, (Croquis), [préface de l'abbé Th.-G. Rouleau], Québec, [s. édit.].
- Massicotte, Edmond-Joseph (1923a), *Nos Canadiens d'autrefois*, Introduction de Casimir Hébert avec commentaires par des auteurs canadiens, Montréal, Granger Frères.
- Massicotte, Edmond-Joseph (1923b), « Nos traditions nationales », *Almanach du peuple*, 54, p. 258-270.
- Massicotte, Edmond-Joseph (1919), « La province de Québec », *Almanach du peuple*, 50, p. 162.
- Massicotte, Edmond-Joseph (1921), « Agriculture : calendrier agricole pour l'année 1921 », *Almanach du peuple*, 52, p. 249-267.

- Massicotte, Edmond-Joseph (1922), « Conseils pour chaque mois de l'année », *Almanach du peuple*, 53, p. 236-253.
- Massicotte, Edmond-Joseph (1924), « Nos traditions nationales » (suite), *Almanach du peuple*, 55, p. 284-289
- Massicotte, Edmond-Joseph (1925), « Nos traditions nationales » (suite), *Almanach du peuple*, 56, p. 360-365.
- Massicotte, Edmond-Joseph (1926), « Nos traditions nationales » (suite), *Almanach du peuple*, 57, p. 362-370.
- Massicotte, Edmond-Joseph (1927), « Nos traditions nationales » (suite), *Almanach du peuple*, 58, p. 361-363.
- Mousseau, Joseph M.-Alfred (1915), *Au village (épisode de la vie rurale)*, Montréal, C.-A. Marchand.
- Paquet, Louis-Adolphe (1915), « Allocution sur la patriotisme canadien-français », 24 juin 1887, *Discours et allocutions*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, p. 15-31.
- Potvin, Damase (1919), *L'appel de la terre. Roman de mœurs saguenayennes*, préface de Léon Lorrain, Québec, *L'Événement*.
- Premier congrès de la langue française au Canada, Québec, 24-30 juin 1912. Compte rendu*, Québec, *L'Action sociale*, 1913.
- Rapport du Congrès de la colonisation tenu à Montréal les 22, 23 et 24 novembre 1898* (1900), publication faite par les soins et sous la direction de la Société générale de colonisation et de rapatriement de la province de Québec, Montréal, *La Patrie*.
- Rivard, Adjutor (1909), « L'action française en Amérique », *Bulletin du parler français au Canada*, VII, 9 (mai), p. 332-345.
- Rivard, Adjutor (1914), *Chez nous*, Québec, *L'Action sociale catholique*.
- Rivard, Adjutor (1918), *Chez nos gens*, Québec, *L'Action sociale*.
- Rivard, Adjutor, et al. (1902), « La Société du parler français au Canada », *Bulletin du Parler français au Canada*, I, 1 (septembre), p. 2-4.
- Roy, Camille (1904), « Étude sur l'histoire de la littérature canadienne : les causes qui ont retardé la formation et le développement de notre littérature », *Bulletin du parler français au Canada*, II, 10, p. 290-303
- Roy, Camille (1905), « La nationalisation de notre littérature », *Bulletin du Parler français au Canada*, III, 5 (janvier), p. 123-133, [conférence prononcée à la séance du 5 décembre 1904 de la Société du parler français de Québec].
- Roy, Paul-Eugène (1926), « La noblesse de la charrue », *Discours religieux et patriotiques*, Québec, *L'Action sociale*, p. 159-166.
- Savard, Félix-Antoine (1937), *Menaud, maître-draveur*, Québec, Librairie Garneau.
- Savard, Félix-Antoine (1943), *L'abatis*, Montréal, Fides.
- Savard, Félix-Antoine (1954), « La vocation paysanne de la nation canadienne-française », *Semaines sociales du Canada*, XXXI^e session, p. 182-195.
- Savard, Félix-Antoine (1959), *Le barachois*, Montréal, Fides (coll. du Nénuphar).
- Sessions des semaines sociales du Canada (1928, 1933, 1954), « Le problème économique considéré surtout au point de vue agricole », 8^e session ; « Le problème de la terre », 12^e session ; « Établissement rural et immigration », 31^e session.
- Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1916), *La croix du chemin*, premier concours littéraire de la Société Saint-Jean-

Baptiste de Montréal, préface de Camille Roy, introduction d'Arthur Saint-Pierre, illustrations de Jean-Baptiste Lagacé, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1917), *La corvée*, deuxième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, précédé de l'annonce du concours par Arthur Saint-Pierre et du rapport du jury, par Émile Chartier, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1918), *Fleur de lys*, troisième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, précédé de l'annonce du concours et du rapport du jury, par Égidius Fauteux, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1919), *Au pays de l'érable*, quatrième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, illustrations d'Edmond J. Massicotte, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Tremblay, Jules (1917), *Les ferments*, Ottawa, Imprimerie Beauregard

Tremblay, Jules (1918), *Arômes du terroir*, Ottawa, Beauregard.

Trudeau, Pierre Elliott et al. (1956), *La grève de l'amiante*, Montréal, Cité libre.

UNESCO (1985), « L'UNESCO et la protection du folklore », *Courrier de l'UNESCO*, 38^e année (avril), p. 27.